

Réf: Dossier N° 081847

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETS AKKA »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL
EN FACE DE LA PHARMACIE DES LAGUNES, Lot 1120, Ilot 325

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS AKKA »

Objet : - CONSTRUCTION, VENTE DE SABLE et DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL EN FACE DE LA PHARMACIE DES LAGUNES, Lot 1120, Ilot 325

Dirigeant(s) : M HALLAK HUSSEIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03799 du 04/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18788/GTCA/RC/2022 du 04/05/2022

